Le Bureau International Jeunesse

Bureau International Jeunesse – Fédération Wallonie-Bruxelles

Séminaire “Pourquoi favoriser la participation des jeunes au niveau communal ?” à Budapest (EN)

Aurélie Marchand · Monday, June 15th, 2026

Le Service de la jeunesse du Conseil de l’Europe, dans le cadre du projet Youth revitalising democracy et le partenariat Democracy Reloading des agences nationales Erasmus+, organisent un séminaire conjoint destiné aux practicien-ne-s des politiques de jeunesse au niveau communal. Le séminaire réunira une 50aine de participant-e-s et se tiendra du 16 au 21 novembre 2026 au Centre européen de la jeunesse de Budapest. Cette activité vise à aider les collectivités locales et régionales à concevoir et à mettre en œuvre des politiques de participation des jeunes conformes à la nouvelles Charte européenne sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale.

Cette Charte constitue la référence fondamentale en matière de participation des jeunes aux niveaux local et régional. Adoptée pour la première fois en 1992, elle a fait l’objet d’une révision approfondie en 2024-2025, à laquelle ont participé plus de 400 parties prenantes, avant d’être adoptée par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux et le Comité des ministres du Conseil de l’Europe en 2026.

Contenu

Voir ici

Lieu et dates

Du 16 au 21 novembre 2026 à Budapest, Hongrie

Langue de travail

Anglais

Profil des participants

- Vous êtes francophone d'au moins 18 ans et votre structure est obligatoirement établie sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles

- Vous êtes en charge de la politique de la jeunesse au niveau communal ou partenaire (conseil de jeunes ou association représentant des jeunes) impliqué dans la planification et la mise en œuvre des politiques et pratiques locales ou régionales en matière de participation des jeunes

- La priorité sera accordée aux participants issus des pays partenaires du partenariat « Democracy Reloading », mais sans s'y limiter

- Vous êtes capable de communiquer couramment en anglais, la langue de travail de l'activité

Conditions de participation

Le BIJ et les organisateurs prennent en charge les frais de transports internationaux, de programme et de séjour des participants FWB sélectionnés. Un contrat de participation sera néanmoins signé et un rapport d'activité demandé.

Comment procéder ?

Posez votre candidature via ce lien **avant le mardi 15 septembre 2026.**

Des questions ?

N’hésitez pas à contacter Aurélie Marchand, chargée du suivi de ce dossier.

This entry was posted on Monday, June 15th, 2026 at 3:25 pm and is filed under You can follow any responses to this entry through the Comments (RSS) feed. Both comments and pings are currently closed.